UNIVERSITÉ DE LORRAINE | FACULTÉ DE MÉDECINE / MAÏEUTIQUE / MÉTIERS DE LA SANTÉ à NANCY | ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

GUIDE DE CANDIDATURE

Constitution du dossier de candidature
en
Licence 3ème année Sciences pour la santé,
Parcours Santé publique
E-learning

Licence 3ème année Sciences pour la santé,
Parcours Santé publique (LAS)

La saisie du dossier de candidature ne correspond pas à une inscription définitive.

A l'issue des renseignements fournis, vous aurez à déposer dans un espace dédié tous les documents utiles à cette candidature. Une fois le dossier validé, une commission pédagogique l'examine et se réserve le droit de donner son avis (accepté, refusé ou réorienté).

9 Avenue de la Forêt de Haye – BP 20199 – 54505 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
Tel : 03 72 74 61 96 – Fax : 03 72 74 62 04 – Courriel : medecine-santepub-licence3@univ-lorraine.fr

SOMMAIRE

A. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE 3

B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE -3

1. Relève de la formation initiale (FI) 3

2. Relève de la formation continue (FC) 3

C. LA PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS (VAPP) 4

VAPP = Validation des acquis personnels et professionnels en vue de l'accès à une formation .

D.DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS EN E-LEARNING……..……4

E. EXAMEN TERMINAL……..……..…4

ANNEXES……..……..…5

Ce guide est à destination des personnes qui souhaitent déposer un dossier de candidature en Licence 3ème année Sciences pour la santé, option Santé publique, enseignée en e-learning et Licence 3ème année Sciences pour la santé, option Santé publique, enseignée en e-learning (LAS), via une plateforme internet.

A. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents ci-dessous doivent être déposés dans l'espace dédié :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Les diplômes obtenus après le baccalauréat (ou attestations de réussite certifiées et signées par l'établissement) (+ une traduction en français s'ils sont rédigés dans une autre langue)
- Les relevés de notes correspondant aux diplômes obtenus (+ une traduction en français s'ils sont rédigés dans une autre langue)
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Engagement de prise en charge des frais de formation continue (pour les candidats bénéficiant d'une prise en charge employeur ou organisme de financement)

B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE

Nos formations peuvent être proposées en formation initiale ou formation continue. Quelle est la différence entre ces modalités ?

1. FORMATION INITIALE (FI)

Relève de la formation initiale (FI) toute personne qui est en cours de formation et qui n'a jamais interrompu son cursus de formation.

Tout étudiant en FI devra s'acquitter IMPERATIVEMENT de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus : CVEC) pour pouvoir s'inscrire en Faculté.

2. FORMATION CONTINUE (FC)

Toutes les autres personnes relèvent de la formation continue (FC) dès lors qu'elles ont eu une activité professionnelle ancienne ou actuelle.

- **FC AVEC PRISE EN CHARGE**

Les étudiants AVEC prise en charge (formation financée par l'employeur ou par un organisme) relèvent de la formation continue.

L'employeur ou l'organisme complète le formulaire de prise en charge des frais de formation continue (cf annexes) et le candidat le dépose dans l'espace dédié sur e-candidat.

- **FC SANS PRISE EN CHARGE**

Les étudiants SANS prise en charge relèvent également de la formation continue et financent eux-mêmes leur formation.

Vous trouverez ci-après les tarifs de la formation (cf site de l'Ecole de Santé Publique)

C. LA PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

VAPP* = *Validation des acquis personnels et professionnels en vue de l'accès à une formation

Cette procédure s'adresse aux personnes qui n'ont pas le niveau requis, mais peuvent justifier d'une expérience personnelle et professionnelle dans des domaines en rapport avec le diplôme visé.

Ce dossier VAPP sera à envoyer par mail à l'adresse suivante :
medecine-santepub-licence3@univ-lorraine.fr

D. DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS EN E-LEARNING

Le e-learning est une modalité d'enseignement via une plateforme internet ARCHE dédiée. Les enseignements sont composés d'Unités d'Enseignement (UE) auxquelles sont adossés des ECTS. Vous faites alors partie d'une classe virtuelle composée de groupes (une trentaine d'étudiants) encadrée par un tuteur pédagogique qui a pour mission de vous accompagner dans l'apprentissage des connaissances. Des échanges sous forme de visioconférences (TEAMS) sont proposés avec votre tuteur pédagogique.

Chaque UE est proposée en accompagnement sur une durée de 6 à 10 semaines en moyenne. Elles restent consultables toute l'année universitaire.

Une période de stage de 8 semaines est obligatoire au cours du second semestre.

Les formations sont évaluées sous forme de contrôle continu (ACC) et/ou en examen terminal (ET).

- **ACC (Activité Contrôle Continu)** – Elles sont notées par le tuteur et rentrent dans la moyenne de l'UE.
- **ET (examen terminal)** - examen semestriel sur table en présentiel

Une période de révisions est programmée au cours de chaque semestre sous forme de visioconférences. Elle consiste à retravailler et à approfondir les notions vues dans chacune des unités d'enseignement de chaque semestre.

E. EXAMEN TERMINAL

Les examens se déroulent en fin de chaque semestre (décembre, mars et en seconde session en juin). Ils sont organisés à Nancy **impérativement.**
Les dates d'examen sont définitives et fixées dès le début de l'année universitaire. En aucun cas, elles ne peuvent être modifiées.

Pour les étudiants étrangers :

Attention **: Pour tous vos déplacements dans le cadre de vos examens sur table à Nancy, il est vivement recommandé d'anticiper votre demande de visa plusieurs mois à l'avance.**

ANNEXES

Plannings à titre informatif sous réserve de modifications

Version du (sous réserve de modifications)

PLANNING L3 (Activités) - SEMESTRE 5 2026-2027

ECTS	Etudiants	MCC	M3C	Nom UE / Examens	S36 Aout 2026	S37	S38 Septembre 2026	S39	S40	S41 Octobre 2026	S42	S43	S44	S45 Novembre 2026	S46	S47	S48	S49	S50 Décembre 2026	S51	S52	S53	S1 Janvier 2027	S2	S26 Juin 2027
6	L3 L3 LAS	cf tableau des MCC	CC 100% (DG) CT 50% / CC 50% (ODS) CC 100% (Com)	Outils documentaires, scientifiques et gestion de données			RENTREE LICENCE													EXAMENS S5 1ère session					EXAMENS S5 et S6 2 ème session
6	L3 L3 LAS		CT 60% / CC 40%	Déterminants en science pour la santé															REVISIONS						
6	L3		CC 100%	Santé des populations, politiques sociales																					
3	L3 L3 LAS		CT 60% / CC 40%	Approches socio-psychologiques de la santé																					
3	L3 L3 LAS		CC 100%	Outils en sciences pour la santé																					
3	L3 L3 LAS		CT 30% / CC 70% (Qualité) ET 100% (Droit du travail)	Qualité et droit du travail																					
3	L3 L3 LAS		CC 100%	Langues étude critique d'articles																					
autre	L3 L3 LAS			Examens																du -- au -- juin 2027					du -- au -- juin 2027

Version du (sous réserve de modifications)

PLANNING L3 (Activités) - SEMESTRE 6 2025-2026

ECTS	Etudiants	MCC	M3C	Nom UE / Examens	S1 Janvier 2027	S2	S3	S4	S5 Février 2027	S6	S7	S8	S09 Mars 2027	S10	S11	S12	S13	S14 Avril 2027	S15	S16	S17	S19 Mai 2027	S20	S21	S22	S26 Juin 2027
9	L3 L3 LAS	cf tableau des MCC	CT 100%	Stage et vie en entreprise		PREPARATION Stage												STAGE								
6	L3		CT100%	Actions et évaluation en santé publique													EXAMENS S6									2ème SESSION S5 et S6
6	L3 L3 LAS		CT100%	Sciences appliquées																						
3	L3 L3 LAS		CT100%	Risques professionnels Environnementaux et matériovigilance																						
3	L3 L3 LAS		CT100%	Internationalisation en sciences pour la santé																						
3	L3 L3 LAS		CT100%	Economie de la santé																						
autre	L3 L3 LAS			Examens													2- et -- mars 2027									du -- au -- juin 2027

Prise en charge des frais de formation continue

ENGAGEMENT de PRISE EN CHARGE des FRAIS DE FORMATION CONTINUE*
Année universitaire 2026-2027

Formation choisie : ……

Nom : **Prénom :**

Nom marital :

Adresse personnelle :

Courriel :

Les renseignements demandés au verso de ce formulaire revêtent un **caractère obligatoire** car ils vont permettre d'établir la convention de formation passée entre l'organisme financeur* de votre formation et l'Université de Lorraine pour le compte de la Faculté de Médecine et l'Ecole de Santé Publique.

Votre inscription sera considérée comme définitive :

- Après l'avis favorable émis par la commission pédagogique,
- Après le retour de la convention dûment signée,

Date et signature :

** Prise en charge des frais de formation par l'employeur ou un organisme*

DEMANDE D'ETABLISSEMENT d'UNE CONVENTION DE FORMATION
ORGANISME SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION

Je soussigné, M.

Représentant de l'organisme :

N° SIRET (pour France uniquement)

Adresse :

.....

Code postal : Commune/Ville :

PAYS :
Tel Fax :

E-mail ***(obligatoire pour l'envoi de la convention)*** :

Agissant en qualité de :

Certifie accepter la prise en charge ***(cocher le(s) case(s) ci-après)*** :

☐ du financement des frais pédagogiques et/ou de la formation précitée à hauteur de euros,

☐ du financement des droits administratifs d'inscription à l'Université de Lorraine

et m'engage à passer convention avec l'Université de Lorraine pour le compte de :

M.

Si la formation s'effectue sur deux ans, des droits administratifs devront également être acquittés la seconde année.

En cas de redoublement, s'ajouteront aux droits administratifs une redevance pour les frais pédagogiques de redoublement.

Cachet **Date de signature** :

Adresse de facturation (si différente)

Nom de l'organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Commune/Ville :